



Mon mari m'a trompé je l'ai su et il veut le divorce

Par **Audito**, le **18/08/2010** à **14:48**

Bonjour,

J'ai découvert que mon mari me trompait et il a changé du tout au tout. Il veut le divorce et ne parle plus de l'intendance de la maison (finances, garde du bb).
Que puis je faire? puis je chercher un autre appartement même si il n'a pas encore apporté les papiers du divorce? Si il refuse dans les mois à venir de participer aux charges financières (notamment un bien que nous avons achetée ensemble depuis peu) quels sont mes recours?
Merci pour votre réponse

Par **aliren27**, le **18/08/2010** à **15:52**

Bonjour,

difficile de vous répondre, mais sachez tout de même que vous pouvez prendre contact avec les services sociaux.

D'autres internautes vont venir vous conseiller.

Courage.
Cordialement

Par **Marion2**, le **18/08/2010** à **17:27**

Bonjour Audito,

[citation]*Que puis je faire? puis je chercher un autre appartement même si il n'a pas encore apporté les papiers du divorce?*[/citation]

[s]Surtout pas.[/s] Vous ne pouvez pas quitter le domicile conjugal sans l'autorisation du Juge aux Affaires Familiales, sinon, c'est abandon du domicile conjugal.

Je vous conseille de contacter très rapidement un avocat et de demander un référé.

Vous avez peut-être droit à l'Aide Juridictionnelle, totale ou partielle.

Retirez un dossier de demande d'AJ auprès du greffe du Tribunal de Grande Instance, ainsi que la liste des avocats acceptant l'AJ et vous contactez rapidement un avocat inscrit sur cette liste.

N'hésitez pas à poser des questions si vous avez besoin.

Bon courage.